

# la charte

des auteurs et illustrateurs jeunesse

## RAPPORT MORAL 2023

### Introduction

Au premier semestre 2023, la Charte a dû faire face au départ de sa déléguée générale. S'en est suivie une période de transition durant laquelle les deux salariées, la chargée de mission et les administrateurs et les administratrices ont affronté les remous avec le pied formidablement marin. La Charte a donc pu poursuivre son engagement en faveur des auteurs et autrices jeunesse.

### I. Une nouvelle impulsion

Suite à la démission de la déléguée générale, salariées, chargée de mission, administrateurs et administratrices ont su mener la barque sans « direction ». Il convient de les remercier pour l'engagement et l'énergie dont ils et elles ont fait preuve. Au cours de l'année, certains points de crispation sont apparus sur la gestion de l'association, comme la ponction sur les réserves d'urgence et le profil du candidat retenu pour le poste de délégué général dont le recrutement a finalement été avorté. En juin, le CA a été partiellement renouvelé avec l'arrivée de 10 nouveaux et nouvelles administrateur·ices, et un nouveau bureau a été élu. Pour répondre à un besoin d'efficacité, La Charte a fait appel à un nouveau cabinet comptable. Elle a également remanié le service juridique. Denis Goulette, avocat au barreau de Nantes, propose un système d'assistance qui articule conseils individuels (sur prise de rendez-vous) et accompagnement de la Charte dans le cadre des négociations et autres dossiers collectifs sur lesquels une expertise juridique est requise. Enfin, un important travail de ressources humaines a été mené avec, notamment, le recrutement d'une directrice en fin d'année, Céline Bénabès.

### II. Difficulté du militantisme

Association loi 1901, la Charte demande un investissement important à ses administrateurs, administratrices et bénévoles. Tout le temps et l'énergie alloués à La Charte sont pris sur l'activité de chacun et chacune. Ce fonctionnement biaise le rapport de force avec les éditeur·ices, les OGC et le ministère de la Culture. Il use nos forces vives et pousse à un renouvellement régulier de nos administrateurs et administratrices, ce qui pose un problème de stabilité, mais aussi de représentation face aux différents acteurs que nous sommes amené·es à rencontrer. Une réflexion sur le moyen d'investir plus largement tous les adhérents et toutes les adhérentes qui le souhaitent est à l'étude. Enfin, nous sommes tributaires des subventions qui nous sont accordées. Ces dernières ont diminué en 2023, ce qui traduit une tendance depuis quelques années.

### III. Des projets qui portent la cause

La Charte a poursuivi ses actions en faveur de la défense des droits des artistes-auteur·ices, de leur professionnalisation et de la promotion de la littérature jeunesse. Un cycle de discussions mené entre les associations d'auteurs et d'autrices et le SNE, sous l'égide du ministère de la Culture, a permis quelques petites avancées. La Charte s'assurera qu'elles ne restent pas à l'état embryonnaire. L'avenir

nous donne espoir. Suite à ce cycle, nous avons pris contact avec d'autres associations d'auteurs et d'autrices qui portent des convictions communes, dans le cadre d'une intersyndicale. Enfin, nous avons œuvré avec de multiples administrations à l'affirmation de notre vision du métier, de nos droits et de la littérature jeunesse (Afdas, comité de surveillance des publications de littérature jeunesse, CNL...). La promotion de nos valeurs s'est également inscrite dans nos projets et actions militantes : une étude sur l'égalité femmes/hommes dans le champ de la littérature jeunesse, un podcast « diversité » sur l'accès à la profession pour les personnes minorisées et sur la représentativité en littérature jeunesse. Au salon du livre de Montreuil, nous avons, entre autres, tenu des tables rondes, mené l'opération « boîtes vertes » et lancé notre brochure sur l'écologie du livre (*Mes livres mettent-ils la planète en danger ?*).

## Conclusion

À l'issue de cette année 2023, le constat reste le même : porter notre voix est primordial. Le prochain salon de Montreuil sera l'occasion de nous faire entendre une nouvelle fois, ainsi que le suivant qui marquera nos 50 ans, et les suivants encore.

2024 s'annonce fructueuse avec l'aboutissement de différents projets : l'étude sur l'égalité hommes/femmes, le podcast sur la diversité, le baromètre des conditions contractuelles, des actions en justice pour défendre les artistes-auteur·ices, les discussions avec le SNE et le ministère de la Culture, le cycle de travail sur la commission de médiation/conciliation des litiges entre auteur·ices et éditeur·ices... En parallèle, nous continuerons de porter nos projets déjà existants : les dispositifs de professionnalisation Émergences et Le Voyage à Bologne, les vacances apprenantes et les tarifs Charte.

***La Charte est plus vivante que jamais et engagée sur différents fronts. L'enthousiasme est de mise. Que le combat soit convivial et mené tambour battant, cap dans le vent, Fantômette style !***